

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1831

29 août 2007

### SOMMAIRE

Ammin Coal Holdings .....	87865	Laubach & Fils Sàrl .....	87861
Anciens Etablissements Holcher et Conze- mius .....	87860	LB Vintners Bridge (Luxembourg) S.à.r.l. .....	87876
Antica Trattoria S.A. ....	87862	Lend Lease Asia Real Estate Advisors S.A. .....	87848
Aral Luxembourg S.A. ....	87862	Levanter Real Holdings S.à r.l. ....	87859
Argentina S.A. ....	87849	LuxCo 12 S.à r.l. ....	87857
Bikenbach Finance S.A. ....	87862	M & G Associates S.A. ....	87846
BTA Finance Luxembourg II S.A. ....	87846	Moviestar S.à r.l. ....	87849
C.A. Luxembourg I S.à.r.l. ....	87848	OCM Luxembourg OPPS TI Automotive Holdings S.à r.l. ....	87885
Cerix Holding S.A. ....	87884	Open Job S.A. ....	87842
Compagnie Luxembourgeoise d'Entrepri- ses .....	87863	Pabeo Holding .....	87870
Crèche Villa PanTau S.à r.l. ....	87860	Pembroke European Investments S.à r.l. .....	87857
Dorwood S.A. ....	87888	Phantex Holding S.A. ....	87887
Egon Invest S.A. ....	87857	Phantex Holding S.A. ....	87888
Eikon Invest VII Holding S.A. ....	87848	Pioneer Asset Management S.A. ....	87875
Energotherm Luxembourg S.à r.l. ....	87875	RepCon Lux S.A. ....	87858
E. Öhman J:or Luxembourg S.A. ....	87887	Samarex Holding S.A. ....	87888
Equindus S.à r.l. ....	87859	Segepi Lux .....	87872
Euristics GP .....	87871	Sidermat S.A. ....	87872
Europa Swan S.à r.l. ....	87884	Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions .....	87861
Fenyx S.A. ....	87884	Softcapital S.A. ....	87870
Filine S.A. ....	87860	SPI Consulting S.à r.l. ....	87886
Frank Lux S.à.r.l. ....	87859	Struwelbuscht s.à r.l. ....	87861
Friedhaff III S.A. ....	87886	Terbex Holding S.A. ....	87885
Friedhaff II S.A. ....	87887	Thomson Holdings S.A. ....	87876
Frin S.A. ....	87865	Vico Company S.A. ....	87846
FTE, Foreign Trucks and Equipments ....	87860	VILLA DE SHANGHAI, Restaurant Chi- nois s.à.r.l. ....	87858
Gadaco .....	87849	Vimo & Partner S.A. ....	87858
Gadolex Holding S.A. ....	87885	Vimopro S.A. ....	87861
Gadolex Holding S.A. ....	87886	Yord Investments S.à r.l. ....	87876
Grest S.à r.l. ....	87875		
Im Jennsloch SA .....	87871		
International Aviation Holdings S.A. ....	87845		
Jan De Nul Luxembourg S.A. ....	87842		

**Open Job S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.121.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

La société OPEN JOB LLC, ayant son siège social à 101, Main Street, Suite One, Tappan NY 10986, Etats-Unis, ici représentée par Madame Catherine Guffanti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 28 juin 2007,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée en copie au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme OPEN JOB S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 80.121 (NIN 2001 2200 251), a été constituée suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 5 janvier 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 661 du 22 août 2001.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à cent mille Euros (€ 100.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) chacune.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue propriétaire de toutes les actions de la société OPEN JOB S.A., et qu'elle a pris la décision de dissoudre la société.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

V.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

VIII.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire de constater que la société anonyme OPEN JOB S.A. est dissoute par la décision de la comparante, et que la comparante, représentée comme dit ci-avant, exerçant tous les droits attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, la comparante, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les dix mille (10.000) actions qui à l'instant et en présence du notaire instrumentant ont été annulées.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: C. Guffanti, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 4 juillet 2007, Relation: ECH/2007/741. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 18 juillet 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007086479/201/47.

(070095606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Jan De Nul Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 92.054.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of June.

Before us Henri Beck, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation INAI KIARA INTERNATIONAL S.A., having its registered office in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, registered at the register of commerce and companies of Luxembourg, under the number B 92.054 (NIN 2003 2203 273),

incorporated by deed established by the notary Emile Schlessler, residing in Luxembourg, on March 3rd, 2003, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Number 370 of April 4th, 2003,

having a corporate capital of one hundred and fifty thousand Euro (€ 150,000.-), represented by one thousand (1,000) shares with a par value of one hundred and fifty Euro (€ 150.-) each.

The meeting is presided by Mr Max Galowich, lawyer, residing professionally in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

who appoints as secretary Mrs Natacha Demand, private employee, residing professionally in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

The meeting elects as scrutineer Mr Georges Gredt, private employee, residing professionally in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1.- Decision to change the company's name into JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A., so that the first paragraph of Article 1 of the articles of incorporation has now the following reading:

**Art. 1. (paragraph 1).** The company will have the name JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A.

2.- Amendment of Article 2 of the articles of incorporation to give it the following reading:

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The company may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

The company has also as object the purchase, the sale, the freight, the charter and the management of sea-going vessels.

3.- Mandate to the board of directors to execute the previous resolutions.

II. There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after being signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of meetings, will be registered with this deed together with the proxies ne varietur by the proxy holders and the notary.

III. It appears from the attendance list, that all the shares are present or represented at the meeting, the meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed by the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

The meeting decides to change the company's name into JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A., so that the first paragraph of Article 1 of the articles of incorporation has now the following reading:

**Art. 1. (paragraph 1).** The company will have the name JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A.

*Second resolution*

The meeting decides to amend article 2 of the articles of incorporation to give it the following reading:

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The company may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

The company has also as object the purchase, the sale, the freighting, the chartering and the management of sea-going vessels.

### Third resolution

The board of directors is given mandate to execute the previous resolutions with all powers to this effect.  
As nothing remains on the agenda, the president hereby calls the meeting closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by names, Christian names, civil status and residences the said persons signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INAI KIARA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 92.054 (NIN 2003 2203 273),

constituée suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 3 mars 2003, publié au Memorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 370 du 4 avril 2003,

ayant un capital social de cent cinquante mille Euros (€ 150.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante Euros (€ 150,-) chacune.

La séance est présidée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

qui désigne comme secrétaire Madame Natacha Demand, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Décision de changer la dénomination sociale de la société en JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A., de sorte que le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts a désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. (alinéa 1<sup>er</sup>).** La société prend la dénomination de JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A.

2.- Modification de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet l'achat, la vente, le fret, l'affrètement et la gestion de navires de mer.

3.- Mandat au conseil d'administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les membres du bureau et ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A., de sorte que le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts a désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. (alinéa 1<sup>er</sup>).** La société prend la dénomination de JAN DE NUL LUXEMBOURG S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet l'achat, la vente, le fret, l'affrètement et la gestion de navires de mer.

*Troisième résolution*

Le conseil d'administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. Galowich, N. Demand, G. Gredt, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 29 juin 2007. Relation: ECH/2007/712. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 19 juillet 2007.

H. Beck.

Référence de publication: 2007086478/201/147.

(070095586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**International Aviation Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 127.032.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'administration tenu en date du 29 juin 2007 que:

1. Les démissions de Messieurs Claudio Alcayaga Corvalan, demeurant 3369 Nunoa à Santiago (Chile) Los Alerces et David Heriberto Olivares Fernandes demeurant à 6067-L La Reina, à Santiago de Chile Simon Bolivar, de leur postes d'administrateur de la société, ainsi que la démission de Monsieur David Heriberto Olivares Fernandes, précité ci-dessus, de son poste de Directeur Financier de la société sont acceptées

2. Monsieur José Stojan Sekulits Gomez, demeurant Plaza Arteijo 7 7 3 à Madrid, est coopté aux postes d'Administrateur et de Directeur Financier de la société.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007086483/1285/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03663. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Vico Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 38.474.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 22 juin 2007 que:

- Le terme de leurs mandats étant arrivé à échéance, Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant 18, rue de la Résistance, L-8020 Strassen, Maître André Harpes, avocat, demeurant professionnellement 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et Madame Carine Bittler, Administrateur de sociétés, demeurant 63, rue de Strassen, L-8094 Bertrange ont été réélus au poste d'Administrateurs de la société, la SOCIETE DE GESTION COMPTABLE S.à.r.l. ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été nommée comme nouveau Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

L'ensemble de leurs mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007086482/1285/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03661. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**M & G Associates S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 254.090,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.436.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2007*

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2007 ont été prises les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de monsieur Ruidant Gill, demeurant 56, rue de Floreffe à B-5190 Spy, Belgique comme administrateur.

Né le 31 août 1976 à Gosselies.

- Acceptation de la démission de monsieur Henriksen Peter demeurant 14 Somersham 26 Ray Park Avenue Maidenhead Berkshire SL68DY comme administrateur.

Né le 6 janvier 1969 à Holstebro (Danemark).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007086481/4906/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05680. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**BTA Finance Luxembourg II S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 128.313.

—  
In the year two thousand and seven, on the fifteenth day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

JSC BANK TuranAlem, having its registered office at 97, Zholdasbekov Street, Samel 2, Almaty 050051, Kazakhstan, represented by Mr Franck Cera, lawyer, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy filed together with the deed of the undersigned notary of May 4, 2007, hereafter mentioned.

The appearing party requests the notary to act that at the incorporation deed of the «société anonyme de titrisation» BTA FINANCE LUXEMBOURG II S.A., with registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, held before the undersigned notary on May 4, 2007, not yet published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, the third paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation relating to the authorized capital was worded as follows:

«The authorised capital of the Company is set at eighty-four thousand five hundred and four dollars of the United States of America (USD 84,504.-) divided into fifty-two thousand three hundred and ninety-two (52,392) Class A Shares and three thousand nine hundred and forty-four (3,944) Securities. Each authorised Security has a nominal value of one point fifty dollars of the United States of America (USD 1.50).»

This appearing party now requests the notary to amend the number of authorised shares and to amend this third paragraph of Article 5 so as to read as follows:

«The authorised capital of the Company is set at eighty-four thousand five hundred and four dollars of the United States of America (USD 84,504.-) divided into fifty-one thousand three hundred and thirty-six (51,336) Class A Shares and five thousand (5,000) Securities. Each authorised Security has a nominal value of one point fifty dollars of the United States of America (USD 1.50).»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, the members of the bureau signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

JSC BANK TuranAlem, ayant son siège social au 97, Zholdasbekov Street, Samel 2, Almaty 050051, Kazakhstan, dûment représenté par Monsieur Franck Cera, juriste, demeurant à Luxembourg, conformément à une procuration enregistrée avec l'acte du notaire instrumentant du 4 mai 2007 ci-après mentionné.

La partie comparante requiert le notaire d'acter que lors de l'acte constitutif de la société BTA FINANCE LUXEMBOURG II S.A., une société anonyme de titrisation, ayant son siège à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, reçu par le notaire instrumentant en date du 4 mai 2007, non encore publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, le troisième alinéa de l'article 5 quant au capital autorisé avait été libellé comme suit:

«Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 84.504,-) représenté par cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-douze (52.392) Actions de Catégorie A et trois mille neuf cents quarante-quatre (3.944) Titres. Chaque Titre autorisé a une valeur nominale d'un Dollar des Etats-Unis d'Amérique et cinquante cents (USD 1,50).»

La partie comparante requiert maintenant le notaire instrumentant de modifier le nombre d'actions autorisées et de modifier ce troisième alinéa de l'article 5 pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 84.504,-) représenté par cinquante et un mille trois cent trente-six (51.336) Actions de Catégorie A et cinq mille (5.000) Titres. Chaque Titre autorisé a une valeur nominale d'un Dollar des Etats-Unis d'Amérique et cinquante cents (USD 1,50).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais, suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire aux parties comparantes, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Cera, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, Relation: LAC/2007/9842. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007086630/242/65.

(070096315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

**C.A. Luxembourg I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 78.956.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique du 29 septembre 2006 que:

1) la démission de M. Stephen Woghin de son mandat de gérant de catégorie A a été acceptée avec effet à partir du 21 avril 2004;

3) M. Francois Cornelis, né le 30 juin 1963 à Brasschaad, Belgique, avec adresse professionnelle à 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach a été nommé pour une durée illimitée comme gérant de catégorie A à partir du 28 septembre, 2006.

4) les personnes suivantes ont été confirmées dans leur mandats comme gérants à partir de l'assemblée générale tenue en l'année 2004 et pour une durée illimitée:

- Stephen Keating, gérant de catégorie A;
- Dominique Ransquin, gérant de catégorie B;
- Romain Thillens, gérant de catégorie B.

Münsbach, le 19 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007086492/556/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF08992. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---

**Lend Lease Asia Real Estate Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 79.939.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 22 juin 2007*

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Robin Caven, gérant, né le 28 février 1961 à Liverpool (Royaume-Uni), demeurant professionnellement 10, Maltravers Street, GB-WC2R 3NG Londres, Président du Conseil d'Administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007086491/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04130. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---

**Eikon Invest VII Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 93.371.

—  
Avis

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., administrateur de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007086495/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07810. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---



**Argentina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 53.019.

1. L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED avec effet au 3 décembre 2006 et nomme en son remplacement GORDALE MARKETING LIMITED 4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404, Nicosia, Cyprus.

2. L'assemblée générale renouvelle les mandats de l'administrateur Mme Alessandra Ferruzzi, de l'administrateur et Président du Conseil Mr Livio Ferruzzi et de l'administrateur et administrateur délégué Mme Luisella Moreschi ainsi que celui du commissaire aux comptes GORDALE MARKETING LIMITED jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Pour ARGENTINA S.A.

Signature

Référence de publication: 2007086494/744/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01782. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Moviestar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6464 Echternach, 2, rue des Merciers.  
R.C.S. Luxembourg B 104.363.

*Constatation de cession de parts sociales*

Suite à plusieurs conventions de cession de parts sociales sous-seing privé, signées par le cédant et le cessionnaire en date du 8 août 2006 et acceptées par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société MOVIESTAR S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

1. Monsieur Jean-Paul Dias Ribeiro Coelho, 26, rue du Pont, L-6471 Echternach, né à Luxembourg, le 28 juillet 1978, cent trente-cinq parts sociales . . . . .	135
2. Monsieur Roger Sousa, 122, rue de Luxembourg, L-6562 Echternach, né à Fafe (Portugal), le 1 <sup>er</sup> septembre 1973, trente parts sociales . . . . .	30
3. Monsieur Marcel Bruijn, 8, Boeschwée, L-6586 Steinheim, né à Amsterdam, le 7 mai 1973, cent trente-cinq parts sociales . . . . .	135
Total: trois cents parts sociales . . . . .	300

Echternach, le 8 août 2006.

Pour extrait conforme

R. Sousa / M. Bruijn / J.-P. Dias

Associé / Associé / Associé

J.-P. Dias

Le Gérant

Référence de publication: 2007086493/503/26.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03649. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Gadaco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 129.811.

**STATUTES**

In the year two thousand and seven, on the third day of July.

Before us Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Mr Paul Robert Göran Ehrnrooth, company director, born in Helsingfors (Finland), on August 5, 1965, residing at FI-15460 Mäkelä, Seestantie 278 (Finland);

here represented by Mr Eric Leclerc, private employee, and Mr Jos Hemmer, private employee, both with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, by virtue of a proxy given under private seal on June 16, 2007.

Which proxy shall be signed *ne varietur* by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, acting in its/his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société anonyme which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

#### **Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of GADACO (the Company).

The Company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company.

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of the registered office by a resolution of the board of directors of the Company or, in the case of a sole director by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

**Art. 4.** The object of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may lend - to any company in which it has a direct or indirect substantial interest - and borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures

The company may carry out any other securities, financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects and maintain a commercial establishment open to the public. Moreover, the company may pledge its assets for the benefit of its shareholder(s). It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, renting, development and management of real estate.

The company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at one million three hundred twenty-five thousand euros (1,325,000.- EUR.) consisting of one thousand three hundred twenty-five (1,325) shares with a par value of one thousand euros (1,000.- EUR.) each.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

#### **Administration - Supervision**

**Art. 6.** For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors who need not be shareholders of the Company. In that case, the General Meeting must appoint at least two new directors in addition to the then existing Sole Director. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

When a legal person is appointed as a director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the legal entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

The director(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new directors.

**Art. 7.** The Board or the Sole Director, as the case may be, is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest.

All powers not expressly reserved by the Law of August 10, 1915 as amended or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board or the Sole Director, as the case may be.

**Art. 8.** The Board shall appoint a chairman among its members; in his/her absence, the meeting will be presided by another member of the Board present at the meeting. Exceptionally, the first chairman shall be appointed by the constitutive general meeting.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, or telex another director as his or her proxy. A director may represent one or several of his/her colleagues.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

The resolutions passed by the Sole Director shall be vested with the same authority as the resolutions passed by the Board and are documented by written minutes signed by the Sole Director.

**Art. 9.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of any two members of the Board, or (ii) in the case of a sole director, the sole signature of the Sole Director or (iii) by the sole signature of the managing director within the limits of the daily management or (iv) by the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

**Art. 11.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Accounting year - General meetings**

**Art. 12.** The accounting year of the Company shall begin on the 1 January and shall terminate on the 31 December of each year.

**Art. 13.** In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting pursuant to the Law of August 10, 1915 as amended.

The notice to attend the General Meetings provided for by law shall govern the notice for. If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Each share is entitled to one vote.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

**Art. 14.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the

corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 16.** The annual General Meeting shall be held, at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Thursday on June at 5.00 p.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 as amended.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2008.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2009.

#### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the issued share capital upon incorporation as follows:

	Shares
Mr Paul Robert Göran Ehrnrooth, prenamed, one thousand three hundred twenty-five shares . . . . .	1,325
Total: one thousand three hundred twenty-five shares . . . . .	1,325

1.- by bringing in of one thousand two hundred thirty-nine (1,239) shares of GARTOK, a limited corporation incorporated under the Luxembourg law, having its registered office at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, and having a total value of one million two hundred thirty-nine thousand Euros (1,239,000.- EUR).

#### *Effective implementation of the contribution*

The above subscriber, here represented as stated hereabove, declares that

- he is the sole full owner of the contributed shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such contributed shares be transferred to him;
- he will carry out all formalities in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

The existence and value of the 1,239 shares is certified by a report of HRT REVISION Sàrl, Réviseur d'entreprises, having its registered office in Luxembourg, of the July 3, 2007, with the following conclusion:

#### *«Conclusion*

Based on the work performed and described above, we have no comments on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the 1,239 shares with a nominal value of EUR 1,000.- each to be issued».

Which report shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

2.- by paiement in cash of an amount of eighty-six thousand Euros (€ 86,000.-), which has been fully paid up in cash, so that it is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about sixteen thousand two hundred Euros (16,200.- EUR.).

#### *Constitutive meeting*

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at four (4) and that of the Auditors at one (1).

2) The following have been appointed Directors:

- Mr Eric Leclerc, private employee, born in Luxembourg, on April 4, 1967, with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
- Mr Jos Hemmer, private employee, born in Luxembourg, on August 15, 1952, with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
- Mrs Martine Kapp, private employee, born in Luxembourg, on December 10, 1960, with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
- Mr Philippe Gilain, private employee, born in Dinant (Belgium), on May 14, 1967, with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

3) The following is appointed Chairman of the board of directors:

Mr Eric Leclerc, prenamed.

4) The following is appointed Auditor:

Mr Pascal Fabeck, private employee, born in Arlon (Belgium), on November 16, 1968 with professional address at L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

5) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2013.

6) The Company shall have its registered office at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first hereinbefore mentioned in Senningerberg.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Paul Robert Göran Ehrnrooth, administrateur de société, né à Helsingfors (Finlande), le 5 août 1965, demeurant à FI-15460 Mäkelä, Seestantie 278 (Finlande);

ici représenté par Monsieur Eric Leclerc, employé privé, et Monsieur Jos Hemmer, employé privé, tous les deux avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, en vertu d'une procuration sous seing privé du 16 juin 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est établi une société anonyme sous la dénomination de GADACO (la «Société»).

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon le cas.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter - des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société - ou emprunter, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations, sans procéder par des émissions publiques.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle peut également donner ses avoirs en gage, dans l'intérêt des associés. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent vingt-cinq mille euros (EUR 1.325.000,-) représenté par mille trois cent vingt-cinq (1.325) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement être réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon les cas.

**Art. 8.** Le conseil d'administration doit désigner parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent. Le premier président sera exceptionnellement nommé par l'assemblée générale extraordinaire de constitution.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux signés par l'administrateur unique.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil ou l'administrateur unique, selon le cas, peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 10.** La Société sera engagée, en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou (ii) selon le cas, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière ou (iv) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique selon le cas, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

**Art. 11.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

### Année sociale - Assemblée Générale

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire de la Société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon les cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

### Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire le capital comme suit:

	Actions
Monsieur Paul Robert Göran Ehrnrooth, prénommé, mille trois cent vingt-cinq actions . . . . .	1.325
Total: mille trois cent vingt-cinq actions . . . . .	1.325

1.- Par apport en nature de mille deux cent trente-neuf (1.239) actions de la société GARTOK, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, et ayant une valeur totale de un million deux cent trente-neuf mille euros (€ 1.239.000,-).

*Réalisation effective de l'apport*

Le souscripteur ci-dessus, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire des actions apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- il accomplira toutes autres formalités aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

La consistance et la valeur de l'apport en nature des 1.239 actions ci-dessus est certifiée exacte par un rapport de HRT REVISION Sàrl, Réviseur d'entreprises, avec siège à Luxembourg, du 3 juillet 2007, dont la conclusion se lit comme suit:

*«Conclusion*

Based on the work performed and described above, we have no comments on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the 417 shares with a nominal value of EUR 1.000,- each to be issued.»

Ledit rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2.- par paiement en espèces de la somme de quatre-vingt-six mille euros (€ 86.000,-), qui a été libéré intégralement par un versement en espèces de sorte que ladite somme se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de seize mille deux cents euros (€ 16.200,-).

*Assemblée constitutive*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg, le 4 avril 1967, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
  - Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg, le 15 août 1952, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
  - Madame Martine Kapp, employée privée, née à Luxembourg, le 10 décembre 1960, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale;
  - Monsieur Philippe Gilain, employé privé, né à Dinant (Belgique), le 14 mai 1967, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
- 3) Est appelé aux fonctions de président du conseil d'administration:  
Monsieur Eric Leclerc, prénommé.
- 4) Est appelé aux fonctions de commissaire:  
Mr Pascal Fabeck, employé privé, né à Arlon (Belgique), le 16 novembre 1968, avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
- 5) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.
- 6) Le siège de la Société est fixé au L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: E. Leclerc, J. Hemmer, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, LAC / 2007 / 16457. — Reçu 13.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007087255/202/405.

(070097078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

---

**Pembroke European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1479 Luxembourg, place de l'Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 111.376.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

PEMBROKE EUROPEAN INVESTMENTS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007086708/711/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07417. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

---

**LuxCo 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.120.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 5 juillet 2007 que LUXCO 22 S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.499, a vendu ses 500 parts sociales à EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.620.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant unique

Signatures

Référence de publication: 2007086485/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06266. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---

**Egon Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 89.684.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2006, ainsi que les informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007085452/1276/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07038. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**VILLA DE SHANGHAI, Restaurant Chinois s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 8, avenue Gordon Smith.

R.C.S. Luxembourg B 48.742.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007085454/4315/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07802. - Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**RepCon Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.849.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue au siège de la Société le 8 juin 2007, que:

1. Les actionnaires ont décidé de réélire en tant qu'administrateurs de la Société, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012, TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme sise au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-84.993, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme sise au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-94.030, et TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme sise au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-94.029.

2. Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société étant venu à échéance, les actionnaires ont décidé de ne pas renouveler ledit mandat.

3. Les actionnaires ont décidé d'élire en tant que réviseur d'entreprises, avec effet au 8 juin 2007 jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012, la société à responsabilité limitée, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., au capital social de 516.950,- euros, dont le siège social se situe au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007085614/805/29.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07253. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Vimo & Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8283 Kehlen, 9, rue Gaessel.

R.C.S. Luxembourg B 113.973.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VIMO & PARTNER S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085486/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00857. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Frank Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4845 Rodange, 90, rue Joseph Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 99.740.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRANK LUX Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007085487/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00853. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Levanter Real Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.640.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par les associés de la Société en assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 juin 2007 que l'assemblée a nommé au conseil de gérance de la Société:

- En tant que nouveau gérant de Catégorie A:

Monsieur Andrew Pettit, administrateur de sociétés, né le 7 mars 1968 à GB-Cleethorpes, avec adresse professionnelle à 20, Basildon Court, 28, Devonshire Street, GB-London W1G 6PP, et Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né le 17 mai 1968 à F-Forbach, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

- En tant que nouveau gérant de Catégorie B:

Monsieur Bob Faber, administrateur de sociétés, né le 15 mai 1964 à L-Luxembourg, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, et Monsieur Charles Meyer, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1969 à L-Luxembourg, avec adresse professionnelle à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Les gérants de la Société sont nommés pour une période indéterminée jusqu'à leur démission ou jusqu'à révocation par l'assemblée des associés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LEVANTER REAL HOLDINGS S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007085595/6341/28.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04923. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Equindus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4845 Rodange, 90, rue Joseph Philippart.

R.C.S. Luxembourg B 56.093.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EQUINDUS Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007085488/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00832. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**FTE, Foreign Trucks and Equipments, Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 100.206.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FTE, FOREIGN TRUCKS AND EQUIPMENTS

Signature

Référence de publication: 2007085489/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00848. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Crèche Villa PanTau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 7, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 107.782.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Pour CRECHE VILLA PAN TAU Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007085490/1113/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00829. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Filine S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 90.877.

Par suite de résiliation du bail locatif 37, rue du Centre à L-3960 Ehlange/Mess, la Société FILINE S.A., ne siège plus à cette adresse à dater du 19 juillet 2007.

Fait à Ehlange/Mess, le 19 juillet 2007.

Pour CID SARL

P. Wery

Gérant

Référence de publication: 2007085521/1428/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07638. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Anciens Etablissements Holcher et Conzemius, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4843 Rodange, 55, rue Fontaine d'Olière.

R.C.S. Luxembourg B 88.982.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANCIENS ETABLISSEMENTS HOLCHER ET CONZEMIUS

Signature

Référence de publication: 2007085491/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00830. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Vimopro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8283 Kehlen, 9, rue Gaessel.

R.C.S. Luxembourg B 111.307.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VIMOPRO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085492/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, réf. LSO-CF05630. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Struwwelbuscht s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7610 Larochette, 7, place Bleiche.

R.C.S. Luxembourg B 57.540.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085494/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03256. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**SOLUDEC, Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 4.473.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui s'est tenue le 11 mai 2007*

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 11 mai 2007, nomme BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE en tant que réviseur d'entreprises. Le mandat de 3 ans viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2010.

Fait à Luxembourg, le 19 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085611/2840/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04914. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Laubach & Fils Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 92.944.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 février 2007 que:

- L'assemblée décide de nommer comme gérant technique Monsieur Claude Metz, né le 7 septembre 1968 à Grevenmacher, demeurant à L-7540 Berschbach, 27A, rue de Luxembourg en remplacement de Monsieur Théo Laubach

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007085495/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00672. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Bikenbach Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.225.

—  
Constituée par acte passé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 14 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 412 du 24 février 2006.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société BIKENBACH FINANCE S.A., tenue au siège social en date du 24 avril 2007, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Acceptation de la démission de la société UHY FIBETRUST S.à.r.l., avec siège social à 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, comme commissaire aux comptes.

2 ° Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE FIBETRUST Sciv., ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BIKENBACH FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085516/6449/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06849. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Aral Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 5.722.

—  
AUSZUG

Die Gesellschafterversammlung hat am 8. Juni 2007 beschlossen, Herrn Hendrick Muilerman, geboren in Deventer (Niederland), am 17. Februar 1961, wohnhaft in BP Nederland, Nivium Boulevard 301, NL-2909 LK Capelle aan den IJssel, als neues Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft zu ernennen. Das Mandat von Herrn Muilerman läuft bis zur Gesellschafterversammlung der Gesellschaft im Jahre 2010.

Zwecks Veröffentlichung des Vorstehenden im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 9. Juli 2007.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2007085571/260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05960. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Antica Trattoria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 166, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 119.833.

—  
Constituée par acte passé par-devant Maître Gerard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 septembre 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2007*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société ANTICA TRATTORIA S.A., tenue au siège social en date du 3 avril 2007, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Acceptation de la démission de la société UHY FIBETRUST S.à.r.l., avec siège social à 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, comme commissaire aux comptes.

2 ° Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE FIBETRUST Sciv., ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANTICA TRATTORIA S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085517/6449/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06851. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**C.L.E., Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 9.249.

Constituée en date du 2 juillet 1970, modifiée en date du 20 novembre 1997, modification publiée au Mémorial C n ° 148 du 11 mars 1998, statuts coordonnés au 7 mai 2001, publié au Mémorial C n ° 1015 du 3 juillet 2002 et pour la dernière fois, statuts coordonnés au 8 mai 2006, publié au Mémorial C n ° 1302 du 5 juillet 2006.

*Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 juin 2007*

*Délégation de signatures sociales*

Le Conseil d'administration convient de substituer aux décisions antérieures les délégations de signatures sociales suivantes qui entrent en vigueur à la date du 27 juin 2007.

La présente délibération comporte en annexe (l'Annexe) la correspondance entre les titres et fonctions auxquels il est fait référence dans le corps de la délibération et le nom des responsables. Les mises à jour de cette annexe sont faites par deux administrateurs conjointement.

I. Ouverture et gestion des comptes bancaires et assimilés:

Deux administrateurs sont autorisés à:

- ouvrir un compte au nom de la société et à attribuer les délégations de signatures au nom de la société auprès d'un établissement financier pour opérer le compte,

- faire émettre des cautions et garanties, négocier des prêts et autorisations de découverts et négocier des placements et effectuer des opérations de change et toute opération financière.

II. Achat, création, cession, liquidation ou fusion de société:

Tout acte d'achat, de création, de liquidation ou de fusion de société (autre que les actes concernant la création ou la liquidation d'une société momentanée) signé au nom de la société doit l'être par deux administrateurs ou par un mandataire spécifiquement désigné par le conseil d'administration à cet effet.

Les mandataires ci-dessus désignés ne peuvent pas déléguer leur pouvoir sauf dans le cas d'une autorisation spécifique du conseil d'administration.

III. Actes de gestion journalière:

Les actes de gestion autres que ceux précisés ci-dessus (I et II) sont qualifiés d'actes de gestion journalière.

Sont considérés comme actes de gestion journalière avec engagement financier: les offres de travaux et services adressées à un client et les commandes adressées à un fournisseur, les contrats signés avec un client ou un fournisseur ainsi que les opérations immobilières. Les modifications de ces textes ne peuvent être proposées ou acceptées que par des mandataires d'un niveau au moins égal à ceux ayant pouvoir pour signer le texte d'origine.

III.1 Les actes de gestion journalière comportant un engagement financier sont valablement signés:

- sans limitation de montant ou portant sur la constitution ou la liquidation d'une société momentanée par deux administrateurs

- à concurrence de vingt-cinq millions d'euros par acte:

conjointement par un administrateur et un directeur nommé dans l'Annexe

- à concurrence de deux cent cinquante mille euros par acte:

conjointement par un administrateur ou un directeur et un responsable de l'entreprise nommé dans l'Annexe.

- à concurrence de vingt mille euros par acte:

conjointement par deux responsables de l'entreprise nommés dans l'Annexe.

III.2 Les autres actes de gestion journalière sont valablement signés soit comme indiqué au paragraphe III.1 ci-dessus soit conjointement par deux collaborateurs ayant reçu pouvoir pour ce faire de deux administrateurs.

*Annexe à la délibération du conseil d'administration du 27 juin 2007  
concernant la délégation de signatures sociales*

*Table des fonctions ou titres et dénomination des mandataires*

*Mise à jour du 27 juin 2007*

I) Les Administrateurs:

Fernand Pesch, né le 22 février 1938 à Luxembourg, domicilié à L-8232 Mamer - 28, rue de Holzem

Patrick Van Craen, né le 7 janvier 1953 à Malines, domicilié à 1170 Watermael-Boitsfort, 1, Chemin des Silex

Renaud Bentegeat, né le 2 août 1953 à Bordeaux (F), domicilié à F-75003 Paris - 47, boulevard Beaumarchais

Philippe Delaunois, né le 12 novembre 1941 à Erquelines, domicilié à B-1380 Lasne - Chemin de la Couture 3/A,

Robert Gitzinger, né le 12 avril 1922 à Orscholz (D), domicilié à L-5518 Remich - 15, rue de la Corniche

Jacques Ninanne, né le 22 août 1948 à Watermael-Boitsfort (B), domicilié à B-1170 Watermael-Boitsfort - 20, avenue de l'Hermine

John Schummer, né le 5 septembre 1951 à Luxembourg, domicilié à L-8133 Bridel, 13, rue Nic Goedert

II) Le Directeur des Ressources Humaines du groupe CFE:

Gabriel Marijsse, né le 27 mai 1954 à Rhode-Saint-Genèse (B), domicilié à B-1410 Waterloo - Avenue des Perdrix 5

III) Les Directeurs:

Jean-Paul Baleux, directeur, né le 13 juillet 1949 à Haine-Saint-Paul (B), domicilié à L-8358 Goeblange - rue de Goetzingen 1,

Patrick Mausen, directeur administratif et financier, né le 11 octobre 1967 à Malmédy (B), domicilié à B-4960 Malmédy - Chemin Close 13,

Olivier Vanderdeelen, directeur de travaux, né le 10 juin 1965 à Braine-l'Alleud (B), domicilié à B-1731 Zellik - Breughelpark 17

IV) Autres responsables délégués:

Pascal Bauwens, né le 2 juillet 1972 à Leuven (B), domicilié à B-1320 Beauchevain - rue du Village 23,

Yves Chalon, né le 26 octobre 1952 à Lamorteau (B), domicilié à B-6767 Rouvroy - Quartier des Ouyelis 16,

Hans De Wolf, né le 23 décembre 1972 à Asse (B), domicilié à L-1857 Luxembourg - rue du Kiem, Appt.7

Christian Gilson, né le 16 juillet 1962 à Berchem (B), domicilié à B-1082 Berchem Sainte-Agathe - rue de Ganshoren 14,

Patrice Guillaume, né le 19 juillet 1969 à Uccle (B), domicilié à L-8191 Kopstal - Chemin de Steinsel 25A,

Rodolphe Lerat, né le 19 décembre 1952 à Pâturages (B), domicilié à B-1200 Woluwé-Saint-Lambert - avenue Prekelinden 104

Walter Leyssens, né le 31 juillet 1972 à Braschaat (B), domicilié à L- 8355 Garnich - rue des Tanneurs 15,

Daniel Noel, né le 1<sup>er</sup> juin 1963 à Virton (B), domicilié à L-8508 Redange - Hobstelgen 27,

Didier Pellet, né le 18 septembre 1967 à Orange (F), domicilié à F-57480 Montenach - rue Principale 20

Benoît Renotte, né le 3 juillet 1976 à Uccle (B), domicilié à B-5380 Fernermont - rue du Vicinal 8,

Basile Sacalis, né le 17 décembre 1951 à Kozani (G), domicilié à B-1310 La Hulpe - avenue du Gris Moulin 31

Pour extrait conforme

Pour la COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES

P. Laplume

Référence de publication: 2007086124/802/87.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05950. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.



**Frin S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 33.064.

—  
EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 septembre 2003 qui a pris note des démissions de Mr Manuel Hack de ses fonctions d'administrateur, de Mme Eliane Irthum de ses fonctions d'administrateur et de Mme Sylvie Theisen de ses fonctions d'administrateur-délégué, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- M<sup>e</sup> Alain Lorang, Administrateur, avocat, 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg;
- M<sup>e</sup> Marie-Béatrice Wingerter De Santeul, Administrateur, avocat, 2 rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg;
- La société anonyme FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING, Administrateur, 2 rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors l'approbation des comptes au 31 décembre 2008.

Avec effet au 15 septembre 2003, le siège social de la société est transféré du 1A, rue du Fort Dumoulin, Luxembourg au 2 rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

*Pour FRIN S.A., Société anonyme holding*

Signature

Référence de publication: 2007085518/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05677. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Ammin Coal Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 77.872.

—  
In the year two thousand and seven, on the third of July.

Before Us, M<sup>e</sup> Jean Seckler, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 69.788, a private limited liability company with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

here duly represented by Mrs Lynsey Blair, Assistant Company Secretary, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on June 27, 2007.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of AMMIN COAL HOLDINGS («the Company»), having its registered office in Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 77.872, originally incorporated under the form of a limited company (Société Anonyme) pursuant to a deed of M<sup>e</sup> André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated September 25, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 773 of October 21, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 22, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-), represented by twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of two United States Dollars (USD 2.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) in order to raise it from its present amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) to one hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-) by the creation and issue of fifty thousand (50,000) new shares with a par value of two United States Dollars (USD 2.-) each at an aggregate share premium of one hundred seventy-five million five hundred twenty-nine thousand seven hundred and sixty point ninety-nine United States Dollars (USD 175,529,760.99).

2. Subscription of all the new shares by the company ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG and payment by a contribution in kind consisting of its thirty-three point thirty-three thirty-three percent (33.3333%) shareholding in the Anguillan company CARBONES DEL CERREJON LIMITED, constituting the Colombian branch of activity relating to the operating and the exploiting of coal mines of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a company incorporated in the European Union.

3. Subsequent amendment of Article 6.1 of the Articles of Incorporation.

4. Miscellaneous.

The sole shareholder then passes the following resolutions, with effect from June 30, 2007:

*First resolution*

The share capital of the Company is increased by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) in order to raise it from its present amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) to one hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-) by the creation and issue of fifty thousand (50,000) new shares with a par value of two United States Dollars (USD 2.-) each at an aggregate share premium of one hundred seventy-five million five hundred twenty-nine thousand seven hundred and sixty point ninety-nine United States Dollars (USD 175,529,760.99).

*Subscription - Payment*

These fifty thousand (50,000) new shares have been entirely subscribed by ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, prenamed, and they have been fully paid up by the contribution in kind hereafter described:

*Description of the contribution*

The contribution consists of seventy-eight million two hundred eighty-one thousand eight hundred and fifty-nine (78,281,859) registered shares and representing thirty-three point thirty-three thirty-three percent (33.3333%) of the capital of the company CARBONES DEL CERREJON LIMITED, incorporated in accordance with and existing under the laws of Anguilla, registered with the Anguillan Register of Companies under the number 2101345, and having its registered office at Harlaw Chambers, P.O. Box 1026, The Valley, Anguilla TV1 11P, British West Indies, constituting the Colombian branch of activity relating to the operating and the exploiting of coal mines of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a company incorporated in the European Union.

*Existence of the contribution*

The existence of the contribution has been confirmed to the undersigned notary by a legal opinion issued on June 27, 2007, by HARNEY WESTWOOD & RIEGELS, lawyers in Anguilla, as well as by the various documents attached thereto.

*Ownership of the contribution*

Proof of the ownership of such contribution has been given to the undersigned notary by a contribution agreement between ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG and AMMIN COAL HOLDINGS dated June 25, 2007, as well as by the documents attached to the precited legal opinion, such ownership being furthermore confirmed by the same legal opinion, and the below certificate of the contributor.

*Valuation of the contribution*

It results from a valuation certificate drawn up in Luxembourg on June 26, 2007 and signed by Mr Alexander Francis Pace-Bonello and by Mrs Jacqueline Anne McNally, acting in their capacity as directors of AMMIN COAL HOLDINGS, that the value of the contribution as at 1 June, 2007 is not less than one hundred seventy-five million six hundred twenty-nine thousand seven hundred and sixty point ninety-nine United States Dollars (USD 175,629,760.99).

Said directors are here represented by Mrs Lynsey Blair, prenamed, by virtue of a proxy contained in the valuation certificate dated June 26, 2007, which will remain here annexed, acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, by reason of the here above described contribution in kind, expressly agreeing with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirming the validity of the subscription and payment.

It results likewise from a certificate drawn up in Luxembourg on June 26, 2007, and signed by Mr Alexander Francis Pace-Bonello and by Mrs Jacqueline Anne McNally, acting in their capacity as managers of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG that:

1. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG's assets and liabilities were as recorded in the attached balance sheet established as at 1 June 2007.

2. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG declares that:

- at 1st June 2007 it had full beneficial ownership of the 33.3333% share holding in CARBONES DEL CERREJON LIMITED (the «Shares») and that on the 20st June 2007 it acquired full legal ownership of the Shares which it then transferred to AMMIN COAL HOLDINGS;

- all contractual obligations arising out of shareholders agreements relating to CARBONES DEL CERREJON LIMITED were complied with and there were no contractual restrictions resulting from any agreements with creditors or third

parties, or other agreements of whatsoever nature which could have negatively effected or invalidated the transfer of the Shares;

- there existed no pre-emption rights by virtue of which any person was entitled to demand that one or more of the Shares should have been transferred to them;
- the Shares were not encumbered with any pledge or usufruct, and that there were no existing rights to acquire any pledge or usufruct on the Shares;
- the Shares were not the subject of any attachment or other judicial proceedings or litigation;
- the Shares were freely transferable.

3. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG has resolved to contribute (and has entered into the Contribution Agreement to that effect) all of its thirty-three point thirty-three thirty-three percent (33.3333%) share holding in the capital of the company CARBONES DEL CERREJON LIMITED to AMMIN COAL HOLDINGS, in consideration of the issue by AMMIN COAL HOLDINGS to ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG of fifty thousand (50,000) ordinary shares with a par value of two United States Dollars (USD 2.-) each at an aggregate share premium of one hundred seventy-five million five hundred twenty-nine thousand seven hundred and sixty point ninety-nine United States Dollars (USD 175,529,760.99).

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, Article 6.1 of the Articles of Association is amended and shall henceforth have the following wording:

«6.1 The Company's issued capital is set at one hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 150,000.-) represented by seventy-five thousand (75,000) shares with a par value of two United States Dollars (USD 2.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

#### *Valuation*

For all purposes the present capital increase is valued, together with the share premium, at 130,047,953.34 EUR.

#### *Contribution tax*

Since the contribution in kind consists, through the shareholding of 33.3333% in the company CARBONES DEL CERREJON LIMITED, of all of the assets constituting the Colombian branch of activity relating to the operating and the exploiting of coal mines of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a company incorporated in the European Union, the company AMMIN COAL HOLDINGS requests for contribution tax exemption on basis of Article 4-1 of the Law dated December 29, 1971.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 69.788, une société à responsabilité limitée avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

ici dûment représentée par Madame Lynsey Blair, «Assistant Company Secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé en date du 27 juin 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de AMMIN COAL HOLDINGS («la Société»), ayant son siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.872, constituée originairement sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 773 du 21 octobre 2000.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 mai 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) à cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 150.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune avec une prime d'émission totale de cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-neuf mille sept cent soixante virgule quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 175.529.760,99).

2. Souscription de toutes les nouvelles parts sociales par la société ANGLO AMERICAN Luxembourg et libération moyennant apport en nature consistant en sa participation de trente-trois virgule trente-trois trente-trois pour cent (33,3333) dans la société anguillaïse CARBONES DEL CERREJON LIMITED, constituant la branche d'activité colombienne en relation avec l'opération et l'exploitation de mines de charbon de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société constituée dans l'Union Européenne.

3. Modification subséquente de l'article 6.1 des statuts.

4. Divers.

L'associée unique prend ensuite les résolutions suivantes, avec effet au 30 juin 2007:

#### *Première résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de cent mille dollars des Etats-Unis (USD 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) à cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 150.000,-) par la création et l'émission de cinquante mille (50.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune avec une prime d'émission totale de cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-neuf mille sept cent soixante virgule quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 175.529.760,99).

#### *Souscription - Libération*

Ces cinquante mille (50.000) nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, préqualifiée, et elles ont été intégralement libérées par l'apport en nature décrit ci-après:

#### *Description de l'apport*

L'apport consiste en soixante-dix-huit millions deux cent quatre-vingt-un mille huit cent cinquante-neuf (78.281.859) actions nominatives et représentant trente-trois virgule trente-trois trente-trois pour cent (33,3333) du capital de la société CARBONES DEL CERREJON LIMITED, constituée conformément à et existant sous les lois d'Anguilla, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Anguilla sous le numéro 2101345, et ayant son siège social à Harlaw Chambers, P.O. Box 1026, The Valley, Anguilla TV1 11P, Antilles Britanniques, constituant la branche d'activité colombienne en relation avec l'opération et l'exploitation de mines de charbon de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société constituée dans l'Union Européenne.

#### *Existence de l'apport*

L'existence de l'apport a été confirmée au notaire instrumentant par un avis légal émis en date du 27 juin 2007 par HARNEY WESTWOOD & RIEGELS, avocats à Anguilla, ainsi que par différents documents annexés à celui-ci.

#### *Propriété de l'apport*

La preuve de la propriété de cet apport a été rapportée au notaire instrumentant par un contrat d'apport entre ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG et AMMIN COAL HOLDINGS daté du 25 juin 2007, ainsi que par les documents annexés à l'avis légal précité, cette propriété étant par ailleurs confirmée par le même avis légal et par le certificat ci-dessous de rapporteur.

#### *Evaluation de l'apport*

Il résulte d'un certificat d'évaluation émis à Luxembourg en date du 26 juin 2007 et signé par Monsieur Alexander Francis Pace-Bonello et par Madame Jacqueline Anne McNally, agissant en leur qualité de gérants de AMMIN COAL HOLDINGS, que la valeur de l'apport au 1<sup>er</sup> juin 2007 n'est pas moindre à cent soixante-quinze millions six cent vingt-neuf mille sept cent soixante virgule quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 175.629.760,99).

Lesdits gérants sont ici représentés par Madame Lynsey Blair, préqualifiée, en vertu d'une procuration contenue dans le certificat d'évaluation daté du 26 juin 2007, lequel restera annexé aux présentes, ceux-ci reconnaissant avoir été informés au préalable de l'étendue de leur responsabilité en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, consentant expressément avec la description de l'apport en nature, avec son évaluation, avec le transfert effectif de ces actions, et confirmant la validité de la souscription et de la libération.

Il résulte pareillement d'un certificat émis à Luxembourg en date du 26 juin 2007 et signé par Monsieur Alexander Francis Pace-Bonello et par Madame Jacqueline Anne McNally, agissant en leur qualité de gérants de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG que:

1. Les actifs et passifs de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG étaient tels que repris dans le bilan annexé établi au 1<sup>er</sup> juin 2007.

2. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG déclare que:

- au 1<sup>er</sup> juin 2007 elle avait le plein usufruit de la participation de 33,3333% dans CARBONES DEL CERREJON LIMITED (les «Actions») et qu'en date du 20 juin 2007 elle a acquis la pleine propriété des Actions qu'elle a ensuite transféré à AMMIN COAL HOLDINGS;

- il a été satisfait à toutes les obligations contractuelles résultant des conventions entre actionnaires en relation avec CARBONES DEL CERREJON LIMITED et il n'existait pas de restrictions contractuelles résultant de conventions avec des créanciers ou des tiers, ou d'autres conventions de quelque nature que ce soit qui auraient pu soit influencer négativement soit invalider le transfert des Actions;

- il n'existait pas de droits de préemption en vertu desquels une personne était autorisée à demander à ce qu'une ou plusieurs des Actions auraient dû lui être transférées;

- les Actions n'étaient grevées ni d'un nantissement ni d'un usufruit, et qu'il n'existait pas de droits à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Actions;

- les Actions ne faisaient l'objet d'aucune saisie ou autre procédure judiciaire ou litige;

- les Actions étaient librement transmissibles.

3. ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG a décidé d'apporter (et a conclu à cet effet la Convention d'Apport) l'intégralité de sa participation de trente-trois virgule trente-trois trente-trois pour cent (33,3333) dans le capital de la société CARBONES DEL CERREJON LIMITED à AMMIN COAL HOLDINGS en contrepartie de l'émission par AMMIN COAL HOLDINGS à ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG de cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune avec une prime d'émission totale de cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-neuf mille sept cent soixante virgule quatre-vingt-dix-neuf dollars des Etats-Unis (USD 175.529.760,99).

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6.1 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«6.1 La Société a un capital émis de cent cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 150.000,-) représenté par soixante-quinze mille (75.000) parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

#### *Evaluation*

Pour tous besoins la présente augmentation de capital est évaluée, ensemble avec la prime d'émission, à 130.047.953,34 EUR.

#### *Droit d'apport*

Etant donné que le présent apport en nature consiste, à travers la participation de 33,3333% dans la société CARBONES DEL CERREJON LIMITED, en tous les actifs et passifs constituant la branche d'activité colombienne en relation avec l'opération et l'exploitation de mines de charbon de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société constituée dans l'Union Européenne, la société AMMIN COAL HOLDINGS requiert l'exemption du droit d'apport sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Blair, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juillet 2007, Relation GRE/2007/3054. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007086404/231/248.

(070095619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Pabeo Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 14.034.

—

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2007*

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de Madame Renée De Wilde, née le 12 septembre 1937 à Uccle, demeurant au 5, avenue du Bémel B-1150 Woluwé-Saint-Pierre.

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de Madame Andrée De Wilde, née le 16 mars 1939 à Uccle, demeurant au 123 boîte 32, avenue Paul Hymans B-1200 Woluwé-Saint-Lambert.

Renouvellement du mandat d'administrateur pour une durée de 6 ans de Monsieur Marc Feron né le 10 novembre 1958 à Ixelles, demeurant au 1, rue de la hulotte B-1170 Watermael - Boitsfort

Renouvellement du mandat d'administrateur-délégué pour une durée de 6 ans de Monsieur Marc Feron né le 10 novembre 1958 à Ixelles, demeurant au 1, rue de la hulotte B-1170 Watermael - Boitsfort

Nomination de FIDUCIAIRE & EXPERTISES (LUXEMBOURG) S.A., RC Luxembourg B 70.909, 53, route d'Arlon L-8211 Mamer, est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

I. Deschuytter / S. Pache / S. Livoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2007085531/1197/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02964. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Softcapital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 75.450.

—

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue au siège social en date du 18 juin 2007*

Les démissions de Marc Muller et Pascale Loewen, Administrateurs ont été acceptées. Frédéric Muller et Laurent Muller ont été nommés Administrateurs en leurs remplacements et leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

La démission de Jean-Marc Faber, Commissaire aux comptes, a été acceptée. La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A. a été nommé Commissaire aux comptes en son remplacement et son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Le mandat de Tom Faber, administrateur, est reconduit pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 se compose comme suit:

- Frédéric Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Tom Faber, économiste, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 est:

- La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SOFTCAPITAL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007085578/717/30.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06412. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Im Jennsloch SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 92.488.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaire du 21 juin 2007*

Suite au décès de Monsieur Moncef Ben Haj Salem, survenu à Luxembourg, le 2 février 2007, administrateur et administrateur-délégué en fonction de la société, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme Madame Liliane Thibodeaux, demeurant à 37, rue d'Anvers, Luxembourg, administrateur. Elle terminera le mandat de Monsieur Moncef Ben Haj Salem.

L'assemblée nomme Madame Liliane Thibodeaux, demeurant à 37, rue d'Anvers, Luxembourg, administrateur-délégué. La société est engagée par la sa seule signature de l'administrateur-délégué.

Les mandats ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour avis sincère et conforme  
FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES  
Signature

Référence de publication: 2007085533/1358/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Euristics GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 104.161.

*Résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 13 juin 2007*

Sont nommés nouveaux gérants supplémentaires de catégorie A:

- Monsieur Ali O. Alghannam, né le 7 janvier 1966 à Kuwait, demeurant au 10, Qurtuba Block 4, St Qurtuba House, KWT-Kuwait City, Etat du Kuwait

- Monsieur Abdullah Seoe Alghurair, né le 23 mai 1979 à Kuwait, demeurant au 31, Third Street, Block 3, Mishref, KWT-Kuwait City, Etat du Kuwait

- Monsieur Mohammad Jalal-Uddin, né le 1<sup>er</sup> janvier 1960 à Mymensingh (Bangladesh), demeurant à Kuwait Finance House, Abdullah Al-Mubarak Street, P.O. Box 24989, KWT-13110 Safat, Etat du Kuwait

Leurs mandats ont une durée illimitée.

**Suit la traduction en anglais de ce qui précède:**

*Resolutions taken by the Sole Shareholder on June 13th, 2007*

Are appointed as new Class A Managers of the company:

- Mr Ali O. Alghannam, born on January 7th, 1966 in Kuwait, residing at 10, Qurtuba Block 4, St Qurtuba House, KWT-Kuwait-City, State of Kuwait

- Mr Abdullah Seoe Alghurair, born on May 23rd, 1979 in Kuwait, residing at 31 Third Street, Block 3, Mishref, Kuwait City, State of Kuwait

- Mr Mohammad Jalal-Uddin, born on January 1st, 1960 in Mymensingh (Bangladesh), residing at Kuwait Finance House, Abdullah Al-Mubarak Street, P.O. Box 24989, KWT-13110 Safat, State of Kuwait

They are appointed for an indefinite period.

Certifié sincère et conforme / Certified true copy  
Pour EURISTICS GP  
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007086383/795/33.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05629. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

**Segepi Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 128.913.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions du conseil d'administration du 2 mai 2007*

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Herbert Lemmes, Courtier, né le 23 janvier 1947 à Düren (Allemagne), demeurant à D-52152 Simmerath, Waldsiedlung, 17, comme administrateur-délégué.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2007085536/1212/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06252. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Sidermat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R.C.S. Luxembourg B 129.736.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.
- 2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Eric Fays, employé privé, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, en vertu de 3 procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SIDERMAT S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet le négoce de tous matériaux ferreux et non-ferreux.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.



La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.
- 3) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires, désignant le premier conseil d'administration.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L- 2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I <sup>er</sup> , quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	99
2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I <sup>er</sup> , une action . . . . .	1
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Aurélien Wies, employé privé, né à Villerupt, (France), le 27 août 1982, demeurant à F-54190 Villerupt, 40, rue Mes Michelet, (France);
  - b) Monsieur Eric Fays, employé privé, né à Messancy, (Belgique), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> ;
  - c) Madame Kahrien Lerbs, employée privée, née à Arlon, (Belgique), le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> .
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 

La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> , (R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.480).
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
- 5.- Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I<sup>er</sup> .
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Madame Kahrien Lerbs, préqualifiée, avec tous pouvoirs d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualifiés, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Fays, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 juillet 2007. Relation GRE/2007/2939. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007086412/231/148.

(070095776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---

**Grest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 285, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 99.924.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2007*

Unique résolution:

L'assemblée générale décide à l'unanimité de révoquer le gérant technique, Monsieur De Michele Luciano, cuisinier, demeurant à L-8229 Mamer, 1, rue de la Gare, et ceci avec effet au 15 juin 2007.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Pour extrait conforme

P. Pianon / L. Kies

Référence de publication: 2007085537/3970/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04693. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Pioneer Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 57.255.

—  
En date du 30 juin 2007, Monsieur Ulrich L. Binninger a donné sa démission en tant qu'Administrateur de la Société.

A noter que Monsieur Ulrich Binninger a également démissionné de sa fonction de Directeur Général avec effet au 30 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007085545/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05010. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Energotherm Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 94.908.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 13 juillet 2007*

1. La société anonyme EURO MANAGEMENT S.A. a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Benoît Nasr, administrateur de sociétés, né le 26 mai 1975 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

3. Monsieur Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1976 à Nancy (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour ENERGO THERM LUXEMBOURG S.à r.l.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007085572/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06626. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Thomson Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 67.691.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle du 11 mai 2007*

L'assemblée générale décide de réélire tous les administrateurs en fonction pour un nouveau mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers Sàrl, Luxembourg comme commissaire pour un nouveau mandat qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON HOLDINGS S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007085548/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00986. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**LB Vintners Bridge (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Yord Investments S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 127.595.

—  
In the year two thousand and seven, on the twenty-third of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

LEHMAN BROTHERS REAL ESTATE HOLDING (DELAWARE), L.L.C., a limited liability company incorporated under the state of Delaware, U.S.A., having its registered office at 2711 Centreville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., and registered at the Secretary of State, Division of Corporations under the number 4351377 (the «Sole Shareholder») here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in the U.S.A. on 22 May 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of YORD INVESTMENTS S.à.r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and whose registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is currently pending and incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary on 4 April 2007 (the «Company») not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations;

hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the articles of incorporation of the Company (the «Articles») and of articles 200-2 of Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

*First resolution*

The Sole Shareholder of the Company resolves to change the name of the Company from YORD INVESTMENTS S.à.r.l. to LB VINTNERS BRIDGE (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

#### Second resolution

The Sole Shareholder resolves to dismiss with immediate effect Mr Paul Marx of his mandate of manager of the Company. Discharge will be granted to the dismissed manager during the meeting having to approve the annual accounts of the Company as at 31 December 2007.

#### Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as managers of the Company for an undetermined duration and with immediate effect the following persons:

- Ms Adriana de Alcantara born on 29 July 1970 in Sao Paulo, Brazil, residing at 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Christophe Fasbender, born on 6 December 1977 in Arlon, Belgium, with professional address at 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr Carl Speecke, born on 5 March 1964 in Kortrijk, Belgium, with professional address at 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to restate the Articles of the Company in order to give them the following wording:

### Chapter I.- Form, Name, Registered Office, Object, Duration

**Art. 1. Form - Corporate Name.** There is formed a private limited liability company under the name LB VINTNERS BRIDGE (LUXEMBOURG) S.à.r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

#### Art. 2. Registered Office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3. However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.
- 2.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.
- 2.5. The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### Art. 3. Object.

- 3.1. The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.
- 3.2. The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.
- 3.3. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.4. The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
  - to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
  - to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
  - to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## Chapter II.- Capital, Shares

### Art. 5. Share capital.

5.1. The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holder(s) of the Shares is/are referred to as the «Shareholder(s)».

5.2. In addition to the corporate capital, there maybe set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### Art. 7. Transfer of Shares.

7.1. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

## Chapter III.- Management

### Art. 8. Management.

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («Conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

### Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1. In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers.

### Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1. In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by unanimity of the managers present or represented.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV.- General meeting of shareholders**

##### **Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.**

13.1. If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2. In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3. If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4. If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5. If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

#### **Chapter V.- Business year**

##### **Art. 14. Business year.**

14.1. The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **Art. 15. Distribution Right of Shares.**

15.1. From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2. To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4. Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

#### **Chapter VI.- Liquidation**

##### **Art. 16. Dissolution and Liquidation.**

16.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

#### **Chapter VII.- Applicable Law**

**Art. 17. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.

### *Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

LEHMAN BROTHERS REAL ESTATE HOLDING (DELAWARE), L.L.C., une société à responsabilité limitée soumise au droit de l'Etat du Delaware, U.S.A., ayant son siège social au 2711 Centreville Road, Suite 400, County of New Castle, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat, Bureau des Sociétés sous le numéro 4351377 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée aux U.S.A. le 22 mai 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de YORD INVESTMENTS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours (la «Société») et dont l'acte de constitution n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 14 des statuts de la Société (les «Statuts») et à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de YORD INVESTMENTS S.à.r.l. à LB VINTNERS BRIDGE (LUXEMBOURG) S.à.r.l.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de démettre de ses fonctions, avec effet immédiat, M. Paul Marx, dont décharge de ses fonctions lui sera donnée lors de l'assemblée générale annuelle devant approuver les comptes au 31 décembre 2007.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérants de la Société pour une période indéterminée et avec effet immédiat les personnes suivantes:

- Mme Adriana de Alcantara née le 29 juillet 1970 à Sao Paulo, Brésil, resident au 2, rue de la Paix, L-7244 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- M. Christophe Fasbender, né le 6 décembre 1977 à Arlon, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; et

- M. Carl Speecke, né le 5 mars 1964 à Kortrijk, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier les statuts de la Société et de leur donner la teneur suivante:

### **Titre I<sup>er</sup> .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LB VINTNERS BRIDGE (LUXEMBOURG) S.à.r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).



2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3. Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **Art. 3. Objet.**

3.1. L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2. La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II.- Capital, Parts**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après en tant que les «Associés».

5.2. Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **Art. 7. Transfert des parts.**

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre III.- Gérance**

### **Art. 8. Gérance.**

8.1. La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2. Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.**

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants.

#### **Art. 11. Délégation et agent du Gérant Unique du Conseil de Gérance.**

11.1. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1. En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2. Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4. Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

12.5. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6. Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

### **Titre IV.- Assemblée Générale des Associés**

#### **Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés(s) - Votes.**

13.1. S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3. Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4. S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5. S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6. Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7. Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

#### **Titre V.- Exercice social**

##### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1. Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.

15.2. Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4. Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuâmes, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### **Titre VI.- Liquidation**

##### **Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2. La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3. La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Titre VII.- Loi applicable**

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007. Relation: LAC/2007/10192. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007086365/211/415.

(070095570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

---

**Europa Swan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.585.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.358.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Associés de la Société tenue au siège social le 18 juin 2007*

Lors de l'Assemblée Générale des Associés de la Société qui s'est tenue au siège social en date du 18 juin 2007, il a été décidé de réélire le réviseur d'entreprise de la Société, à savoir DELOITTE S.A., société anonyme dont le siège social est sis au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Associés devant se tenir en l'année 2008 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 juin 2007.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007085549/1138/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02684. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Cerix Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.858.

*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2007*

Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est élu comme président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085553/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05205. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Fenyx S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 97.871.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2007*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervaet, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007085587/506/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01628. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Terbex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.860.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2007*

Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est élu comme président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085555/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05199. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**Gadolex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.870.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 26 juin 2007*

1) Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Pierre Metzler et Maître François Brouxel est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085556/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05184. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

**OCM Luxembourg OPPS TI Automotive Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 128.915.

—  
Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales daté du 31 mai 2007 entre OCM LUXEMBOURG OPPS VII Sàrl (OPPS VII) et OCM LUXEMBOURG OPPS VI Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.877 (OPPS VI), qu'OPPS VII, l'actuel associé unique de OCM LUXEMBOURG OPPS TI AUTOMOTIVE HOLDINGS Sàrl (la Société), a cédé 150 parts sociales de la Société à OPPS VII avec effet au 31 mai 2007.

Par conséquent, les parts sociales de la Société sont détenues depuis le 31 mai 2007 de la manière suivante:

	Parts sociales
OCM LUXEMBOURG OPPS VII Sàrl: . . . . .	350
OCM LUXEMBOURG OPPS VI Sàrl: . . . . .	150

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG OPPTS TI AUTOMOTIVE HOLDINGS Sàrl

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007085621/2460/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10331. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Gadolex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.870.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2007*

Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est élu comme président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085557/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05198. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Friedhaff III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Howald, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 127.617.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 8 juin 2007*

Monsieur Jacquot Schwertzer, industriel, demeurant à L-5360 Schrassig, 51, rue d'Oetrange, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085558/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03727. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**SPI Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 118.746.

—  
*Gesellschafterbeschluss vom 21. März 2007*

Die Gesellschafter beschließen folgende Ergänzung der Geschäftsführung:

- Herr Pascal Laurent, Diplom-Ingenieur, geboren in Völklingen, (Bundesrepublik Deutschland), am 2. Februar 1978, wohnhaft in D-66359 Bous, Saarbrücker Strasse 131, wird zum technischen Geschäftsführer des Bereiches «Ingenieurwesen für Elektrotechnik» ernannt, mit der Befugnis die Gesellschaft in allen Umständen in diesem Bereich durch seine Einzelunterschrift zu verpflichten.

Die Gesellschafter beschließen weiterhin dass der zweite Geschäftsführer Herr Bernhard Laurent, Elektroingenieur, geboren in Differten, (Bundesrepublik Deutschland), am 16. März 1949, wohnhaft in D-66787 Wadgassen, Am Pfarrgarten 3, zur Verpflichtung der Gesellschaft im Bereich «Ingenieurwesen für Elektrotechnik» die Mitunterschrift des für diesen Bereich bestimmten Geschäftsführers benötigt.

Für jegliche andere Geschäfte und Verpflichtungen der Gesellschaft ist die Einzelunterschrift eines Geschäftsführers ausreichend.

Walferdingen, den 21. März 2007.

Für gleichlautende Mitteilung

Den 25. März 2007.

Unterschriften

Référence de publication: 2007085566/231/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05676. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Friedhaff II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Howald, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 127.608.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 8 juin 2007*

Monsieur Jacquot Schwertzer, industriel, demeurant à L-5360 Schrassig, 51, rue d'Oetrange, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085559/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03730. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Phantex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 72.410.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 26 juin 2007*

1) Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Pierre Metzler et Maître François Brouxel est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, avec siège social à L 2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085560/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05189. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**E. Öhman J:or Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.033.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société du 12 juin 2007*

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société que les mandats des administrateurs de la Société ont été renouvelés pour une période expirant lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur les comptes annuels de l'année sociale 2007.

Dès lors, le conseil d'administration de la Société est composé des personnes suivantes:

- Tom Dinkelspiel
- Björn Fröling
- Christian Salamon
- Patrik Gransäter
- Eirik Diesen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007085601/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01618. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Phantex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 72.410.

—  
*Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2007*

Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est élu comme président du conseil d'administration. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085561/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05192. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Samarex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.869.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 26 juin 2007*

1) Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Pierre Metzler et Maître François Brouxel est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, avec siège social à L 2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007085562/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05188. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---

**Dorwood S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 43, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 117.918.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration du 2 juillet 2007*

- Conformément à l'art. 9 des statuts, le Conseil d'administration nomme M. Kurt Nauer, demeurant au 7, rue Roosevelt, L-8344 Olm, comme administrateur délégué de la société.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007085579/263/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG04722. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

---